Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP ECP, veuillez visiter :
capecp.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

SESSION 2026

ÉPREUVE EG1 : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, PARTIE HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC

icient : 3 pour l'épreuve commune Français-Histoire-Géographie-EMC Durée : 2 h

Le candidat présente les six documents papier qu'il a préparés, un pour chacun des six thèmes du programme. Après tirage au sort d'un thème, il présente le document correspondant. Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : HISTOIRE, ANALYSE CRITIQUE DE DOCUMENTS (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, ESPACES ET MOBILITÉS (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, DROITS ET RESPONSABILITÉS (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE PONCTUELLE : CENTRE D'EXAMEN, FRANCE

L'épreuve ponctuelle d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique se déroule à l'oral. Le candidat dispose de 5 minutes de préparation, puis présente le document papier qu'il a préparé pour le thème tiré au sort et répond aux questions de l'examinateur pendant 10 minutes au maximum. Les six thèmes sont : en histoire, *La France de la Révolution française à la Ve République : l'affirmation démocratique* et *La France et la construction européenne depuis 1950* ; en géographie, *Espaces, transports et mobilités* et *Espaces urbains : acteurs et enjeux* ; en EMC, *Droits, libertés et responsabilités* et *Cohésion et diversité dans une société démocratique*.

En histoire et en géographie, le candidat présente le sens global du document, le contextualise, en explique l'intérêt et les limites et mobilise ses connaissances. En EMC, il construit une argumentation étayée, explicite les valeurs de la République en jeu et peut établir des liens avec l'histoire-géographie. L'examinateur conduit l'échange afin de faire préciser le propos et de vérifier les acquis.

Les questions et documents ci-dessous constituent des supports de préparation à l'échange oral. Ils ne modifient ni le tirage au sort d'un thème ni l'obligation réglementaire de présenter le document préparé par le candidat. Le barème sur 20 présenté ci-dessous est une répartition de points pour ce sujet ; le coefficient réglementaire 3 s'applique à l'épreuve commune Français-Histoire-Géographie-EMC.

PARTIE 1 : HISTOIRE, ANALYSE CRITIQUE DE DOCUMENTS (9 points)

Affirmation démocratique et construction européenne

Cette partie concerne les deux thèmes d'histoire au programme. Pour le thème tiré au sort, le candidat présente le document correspondant qu'il a préparé. Les documents DT 1 et DT 2 sont des supports de questionnement pour l'échange avec l'examinateur. Les points de cette partie sont répartis entre les questions ci-dessous.

1.1 (2 points) Pour le thème d'histoire concerné, présentez la nature, l'auteur ou l'institution à l'origine du document, sa date et son contexte. Situez-le dans une période ou une étape importante de l'affirmation démocratique en France ou de la construction européenne depuis 1950.

1.2 (3 points) Expliquez le sens global du document et relevez deux éléments précis qui justifient votre interprétation. Pour le document relatif à 1789, expliquez notamment le principe démocratique énoncé dans l'article 6. Pour le document relatif à 1950, expliquez le lien entre la mise en commun de la production du charbon et de l'acier et la construction européenne.

1.3 (2 points) Confrontez les deux documents : indiquez ce qu'ils ont en commun et une différence de contexte, d'objectif ou de portée. Appuyez votre réponse sur les dates et les informations présentes dans les documents.

1.4 (2 points) Présentez un intérêt et une limite de chacun des documents en vous appuyant sur sa nature, son auteur et son contenu. Mobilisez un repère chronologique pertinent pour compléter l'analyse.

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, ESPACES ET MOBILITÉS (7 points)

Analyser des données territoriales et expliquer des choix d'aménagement

Les données du DT 2 décrivent des déplacements domicile-travail dans une agglomération fictive. Elles sont fournies pour cet examen et sont entièrement exploitables sans connaissance extérieure. Le candidat peut s'appuyer sur le tableau du DR 1 pour organiser son repérage et son analyse.

Déplacements domicile-travail dans l'agglomération de Val-des-Rives, année 2025

Mode de déplacement	Part en 2020	Part en 2025	Évolution en points
Voiture individuelle	62 %	54 %	-8
Transports en commun	18 %	23 %	+5
Marche et vélo	20 %	23 %	+3
Total	100 %	100 %	0

Données fictives construites pour le sujet. Les parts sont exprimées en pourcentage des déplacements observés.

2.1 (2 points) Décrivez deux évolutions visibles entre 2020 et 2025. Distinguez une évolution concernant la voiture individuelle et une évolution concernant les modes de déplacement alternatifs.

2.2 (2 points) À partir des informations du DT 2 et du DR 1, expliquez pourquoi les déplacements domicile-travail relient plusieurs espaces de l'agglomération et peuvent produire des effets sur les habitants et les territoires.

2.3 (3 points) Proposez une mesure d'aménagement susceptible de faciliter les déplacements dans l'agglomération. Précisez les acteurs qui pourraient la mettre en œuvre, les espaces concernés, un bénéfice attendu et une limite ou difficulté possible. Votre réponse doit s'appuyer sur au moins une donnée du tableau.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, DROITS ET RESPONSABILITÉS (4 points)

Construire une argumentation civique à partir d'une situation concrète

La situation et l'extrait juridique du DT 3 fournissent tous les éléments nécessaires pour répondre. Il est attendu une argumentation fondée sur le document et sur les principes de la République, sans jugement sur les personnes.

3.1 (1 point) Identifiez le droit ou le principe républicain principalement concerné par la situation du DT 3 et justifiez votre réponse par un élément du document.

3.2 (2 points) Présentez deux arguments permettant d'expliquer comment les personnes concernées peuvent faire respecter leurs droits tout en respectant ceux d'autrui et les règles communes.

3.3 (1 point) Proposez une démarche concrète et appropriée pour traiter la situation. Expliquez en quoi elle contribue à l'égalité, au respect de la dignité ou à la cohésion dans une société démocratique.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DOCUMENTS HISTORIQUES : AFFIRMATION DÉMOCRATIQUE ET CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Document 1. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789, article 6 : « La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents. » Source : texte adopté par l'Assemblée nationale constituante le 26 août 1789.

Document 2. Déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950, extrait : « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne. Dans ce but, le gouvernement français propose de porter immédiatement l'action sur un point limité mais décisif : le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune. » Source : déclaration prononcée par Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, le 9 mai 1950. Extrait.

Les deux textes sont des documents politiques. Ils renseignent sur des principes et des projets, mais ne suffisent pas, à eux seuls, à décrire toutes les évolutions politiques et sociales survenues après leur publication.

DT 2 : DONNÉES GÉOGRAPHIQUES : DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL À VAL-DES-RIVES

Val-des-Rives est une agglomération fictive composée d'un centre urbain, de quartiers périphériques et de communes périurbaines. Les données ci-dessous portent sur la répartition des modes utilisés pour les déplacements domicile-travail. Les parts sont calculées sur l'ensemble des déplacements observés pendant l'année considérée.

Répartition des modes de déplacement domicile-travail

Mode de déplacement	2020	2025	Évolution 2020-2025
Voiture individuelle	62 %	54 %	-8 points
Transports en commun	18 %	23 %	+5 points
Marche et vélo	20 %	23 %	+3 points
Ensemble des déplacements	100 %	100 %	0 point

Données fictives fournies pour le sujet.

DT 3 : DOCUMENT D'APPUI EMC : ÉGALITÉ ET ACCÈS À UN SERVICE PUBLIC

Situation. Dans une commune, une personne estime qu'un service municipal a refusé de l'accueillir dans les mêmes conditions que les autres usagers. Elle souhaite faire connaître les faits et obtenir une réponse. La commune doit examiner la situation de manière impartiale, respecter la dignité des personnes et appliquer les règles communes.

Extrait de la Constitution du 4 octobre 1958, article 1. « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. » Source : Constitution du 4 octobre 1958, article 1, extrait.

Pour répondre, le candidat peut notamment distinguer le principe d'égalité, les responsabilités des usagers et des agents publics, et les démarches de dialogue ou de recours adaptées à la situation.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Tableau de repérage et d'analyse géographique — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter les cases marquées par « ... » à partir des données du DT 2. Le document peut être utilisé comme support pendant la préparation de la réponse orale.

Repérer les évolutions et préparer l'analyse

Élément à repérer	Réponse du candidat
Mode dont la part diminue entre 2020 et 2025	.....
Mode dont la part augmente le plus entre 2020 et 2025	.....
Deux espaces de l'agglomération reliés par les déplacements domicile-travail	.....
Une mesure d'aménagement et un acteur susceptible de la mettre en œuvre	.....

À compléter à partir du DT 2.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.